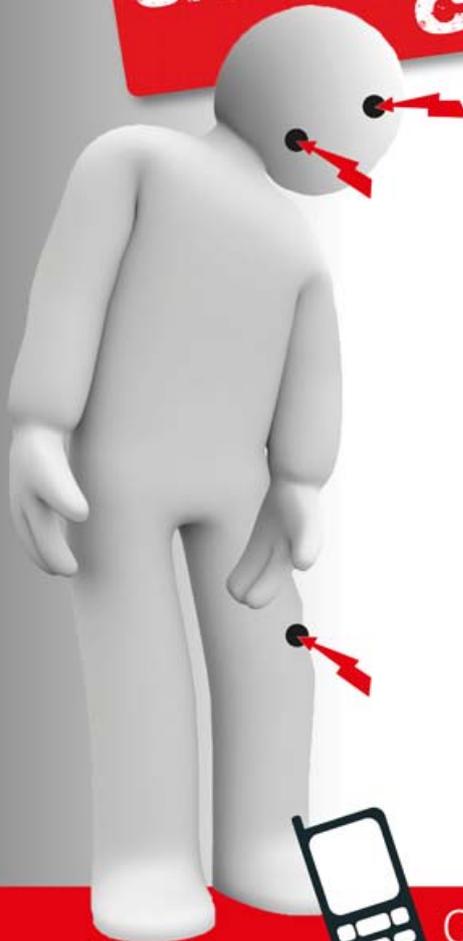


29 octobre 2011
Journée mondiale
des Accidents vasculaires
cérébraux (AVC)
Sauvons des vies
en Aquitaine...

DOSSIER DE PRESSE

L' Aquitaine mobilisée
pour limiter la survenue et les séquelles des
Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC)

CHAQUE MINUTE
COMPTE



Vous ressentez
brutalement
une **faiblesse**
d'un côté du corps,
une **paralysie**
du bras, du visage,
une **difficulté** à
parler...

...c'est peut-être
un **AVC**
Accident
Vasculaire
Cérébral

COMPOSEZ
VITE LE **15**

SOMMAIRE

- **Le communiqué de presse 3**
- **Les AVC en chiffres 4**
- **Des témoignages : l'AVC une maladie qui peut avoir des conséquences graves et bouleverser la vie familiale 4**
- **Quelles solutions pour mieux prendre en charge les AVC en Aquitaine ? les unités neuro-vasculaires 5**
- **Les partenaires de la campagne régionale 6**

Contacts presse :

ARS Aquitaine

Véronique Séguy / Séverine Huguet

05 57 01 44 13 / 14

veronique.seguy@ars.sante.fr

severine.huguet@ars.sante.fr

CHU de Bordeaux :

Frédérique Albertoni / Caroline Peret / Lydie Gillard

05 56 79 53 42 / 05 57 82 03 21 / 05 56 79 61 14

frederique.albertoni@chu-bordeaux.fr

caroline.peret@chu-bordeaux.fr

lydie.gillard@chu-bordeaux.fr

29 octobre 2011
 Journée mondiale
 des Accidents vasculaires
 cérébraux (AVC)
**Sauvons des vies
 en Aquitaine...**

Une campagne pour mieux reconnaître les signes des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) et sauver des vies en Aquitaine

Troisième cause de mortalité et première cause de handicap en France, les accidents vasculaires cérébraux entraînent une surmortalité des moins de 65 ans en Aquitaine. Ce constat est à l'origine d'une vaste campagne de communication menée conjointement par l'Agence Régionale de Santé et d'autres acteurs de santé pour apprendre aux Aquitains à reconnaître les premiers signes d'alerte et les informer de la conduite à tenir : appeler impérativement et immédiatement le 15.

Une méconnaissance des symptômes et de la conduite à adopter

L'AVC, encore appelé "attaque" ou "congestion cérébrale" est une urgence vitale. Il est causé par une artère qui se bouche ou qui éclate soudainement, ce qui entraîne une perturbation de l'irrigation du cerveau. **Tout le monde peut être touché**, quel que soit son sexe, avec un risque plus important toutefois lorsque l'on avance en âge.

Les symptômes sont simples à retenir :

- ▶ une faiblesse musculaire soudaine ou une paralysie d'un bras ou du visage,
- ▶ des difficultés à parler,
 accompagnées ou non de troubles de l'équilibre, de la vision ou encore de maux de tête.

Pourtant, ces **signes d'alerte sont méconnus**, tout comme la conduite à tenir. Il y a urgence : **le malade dispose seulement d'un délai de trois heures pour être hospitalisé** et recevoir un traitement destiné à limiter les séquelles et optimiser ses chances de guérison. Certains négligent ces symptômes, attendent de voir s'ils perdurent, appellent leur médecin traitant pour prendre rendez-vous...plutôt que de **composer sans attendre le 15 pour être immédiatement pris en charge**.

Une vaste campagne de communication pour sauver des vies

Le 29 octobre 2011 à l'occasion de la journée mondiale des accidents vasculaires cérébraux et dans le cadre du Plan national AVC, l'Agence régionale de santé d'Aquitaine, le CHU de Bordeaux, l'Union régionale des professionnels de santé médecins libéraux d'Aquitaine, la Mutualité Française Aquitaine, les caisses d'assurance maladie d'Aquitaine (CPAM, Direction régionale du service médical, MSA, RSI), les associations de malades (France AVC 33, Amoc 33) lancent une vaste campagne pour informer les Aquitains sur les signes d'alertes.

Des **affiches et des marque-pages** seront largement diffusés sur tout le territoire ; chez les **médecins**, dans les **pharmacies**, dans les **établissements de santé**, par les **caisses d'assurance maladies**, les **mutuelles**...Les professionnels de santé seront associés à la démarche pour relayer l'information et sensibiliser leurs patients et leur entourage, en particulier ceux qui présentent des risques.



Les AVC en chiffres

▶ En France

- 1ère cause de handicap acquis de l'adulte,
- 3^{ème} cause de mortalité,
- 130 000 personnes atteintes chaque année d'un AVC, dont 1/3 garde des séquelles,
- 500 000 personnes vivent avec des séquelles plus ou moins lourdes d'AVC,
- 75 % des personnes qui en sont atteintes ont plus de 65 ans, mais 15 000 hommes ou femmes de moins de 45 ans sont frappés chaque année.

▶ En Aquitaine

- 8 000 personnes atteintes d'un AVC hospitalisées en 2010, dont près de 3 000 garderont des séquelles.

Des témoignages : l'AVC une maladie qui peut avoir des conséquences graves et bouleverser la vie familiale

Marie-Thérèse

<< En août 2004, je rentrais de faire mes courses et je me suis mise à préparer le repas. Ma fille et ma petite fille jouaient dans le bureau au rez-de-chaussée. Elles ont entendu un grand boum, sont vite montées et m'ont trouvée par terre. Je n'arrivais plus à bouger et je tenais des propos incohérents.

Ma fille a aussitôt appelé des amis qui en arrivant ont prévenu le SAMU et les pompiers. Je ne me souviens de rien. Je me suis retrouvée aux urgences et puis plus rien, aucun souvenir.

Deux jours après l'infirmière m'a expliqué ce qui m'était arrivé. Quelle horreur de savoir que l'on est plus rien, c'est-à-dire ne plus pouvoir bouger ni ses bras ni ses jambes. Accepter a été très dur, même encore maintenant. Je suis restée une dizaine de jours à l'hôpital, puis j'ai été transférée dans un centre de rééducation.

J'ai fini par remarcher, mal, mais j'étais debout. Après 7 mois très longs et difficiles, j'ai pu rentrer à la maison, mais un déménagement a été nécessaire. Toute la vie de famille a été bouleversée et il me faut une aide permanente. Le plus triste dans cette maladie, c'est que les amis s'éloignent de vous, car ils ont peur de la maladie. Il faut beaucoup de courage et de volonté tant au malade qu'à sa famille. >>

Paul

<< J'étais à mon travail et j'ai reçu un appel téléphonique d'une amie qui me dit « ta femme viens de faire un malaise c'est très grave ». Je lui ai demandé d'appeler tout de suite le SAMU. A mon arrivée, les pompiers et le SAMU étaient présents. Le médecin du SAMU m'a dit « on l'emmène aux urgences, son cas est très grave ».

Une longue attente a débuté aux urgences, où j'ai fait les cents pas avec dans ma tête mille questions. Tard dans la nuit, vers 2 heures du matin, le neurologue m'a dit qu'elle avait fait un AVC et que le diagnostic était réservé. Ma nuit a été très agitée, je me suis connecté à Internet à la recherche d'informations sur les AVC : les causes, les risques, les conséquences et l'avenir.

Là tout a basculé, car je me suis rendu compte que rien ne serait plus comme avant et qu'il allait falloir changer de mode de vie et de façon d'être. Il faudrait que je gère à la fois mon travail, la maison et l'état de mon épouse. Au fil du temps, je me suis adapté tant bien que mal à toutes les tâches et j'ai préparé sa sortie du centre de rééducation et son retour définitif à la maison.

Là une nouvelle vie a commencé pour elle et pour moi. Je trouve que c'est très dur d'être le mari d'une femme qui a fait un AVC et qui a gardé des séquelles : la paralysie du côté gauche. Je suis devenu son infirmier, son homme de compagnie. L'hospitalisation et la durée du séjour au centre de rééducation ont été pour moi très dures à supporter, car je manquais d'informations sur l'état de santé de ma femme, son devenir, mon devenir. Suite à son AVC mon épouse a fait plusieurs crises d'épilepsie qui là aussi par manque d'information m'ont un peu perturbé, car je pensais à de nouvelles attaques. Mon épouse souffre toujours et je me trouve impuissant face à elle ne pouvant la soulager. Cela fait 7 ans que ma vie a changé, mais par obligation je me suis adapté aux mauvais moments. >>

Quelles solutions pour mieux prendre en charge les AVC en Aquitaine ? les unités neuro-vasculaires

L'AVC est une urgence médicale dont la prise en charge précoce permet une diminution de la mortalité et une amélioration du pronostic. Un traitement permettant la dissolution du caillot responsable de l'AVC (thrombolyse) n'est possible que dans les 4 premières heures suivant le début des signes.

La reconnaissance des premiers signes par le patient et l'accès à une prise en charge spécialisée sont les facteurs déterminants du pronostic.

Ces unités spécialisées appelées unités neuro-vasculaires (UNV) permettent une prise en charge optimale et l'amélioration du pronostic pour tout type d'AVC.

L'ARS Aquitaine s'est mobilisée pour inciter les établissements à s'organiser en vue de la mise en place de telles structures sur la région. La première UNV est fonctionnelle depuis novembre 2008 au CHU de Bordeaux. Depuis 5 autres UNV ont été reconnues : Bayonne, Dax, Pau, Mont de Marsan, et Agen depuis le mois dernier. Enfin l'UNV de Périgueux devrait pouvoir être fonctionnelle d'ici la fin de l'année. Deux autres UNV sont prévues au schéma régional d'organisation sanitaire qui sera signé en mars 2012.

Les partenaires de la campagne

L'Agence régionale de santé (ARS) d'Aquitaine

L'ARS a unifié en une seule entité plusieurs organismes chargés des politiques de santé dans la région. Ses missions lui permettent de disposer d'une approche globale de la santé. Elle coordonne et finance la politique de prévention et de promotion de la santé, pilote la veille et la sécurité sanitaires et régule l'offre de santé : médecine de ville, soins hospitaliers, prise en charge des personnes âgées, des personnes handicapées ou confrontées à des addictions. Son action s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers qui vise à améliorer la santé des Aquitains et à accroître l'efficacité de notre système de santé.

Plus d'informations sur : www.ars.aquitaine.sante.fr

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bordeaux

Établissement public de santé, le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux est un hôpital où sont prises en charge les pathologies les plus variées. S'il délivre essentiellement des soins curatifs, il permet également d'établir le diagnostic précoce de certaines maladies grâce notamment à sa haute technologie. L'éducation du malade et de sa famille fait partie intégrante des soins que l'hôpital prodigue. En étroite partenariat avec l'université **Bordeaux Segalen**, le CHU est un lieu d'enseignement pour les étudiants. La recherche effectuée à l'hôpital est essentiellement une recherche clinique. Elle est complémentaire à la recherche fondamentale et contribue à l'amélioration permanente de la qualité des soins.

Plus d'informations sur : www.chu-bordeaux.fr

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux d'Aquitaine

L'union est la représentation institutionnelle des 6 915 médecins libéraux en exercice de la région, soit 3 613 généralistes, 940 spécialistes (anesthésistes, obstétriciens et chirurgiens) et 2 362 autres spécialistes.

La vocation de l'union est de participer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre et de promouvoir la qualité des soins et d'en justifier les moyens. Elle participe à des actions de santé publique comme les programmes de dépistage ou les campagnes d'information des patients.

C'est un partenaire institutionnel légal des structures publiques et privées concernées par les problèmes de santé.

Plus d'informations sur : www.urmla.org

Les Caisses primaires d'Assurance maladie (CPAM) d'Aquitaine

Les Caisses primaires d'Assurance maladie d'Aquitaine assurent une protection au regard de cinq risques : maladie, maternité, invalidité, décès, accidents du travail/maladies professionnelles. L'Assurance Maladie mène également une politique de gestion du risque qui vise à améliorer la santé de la population, en renforçant l'efficacité du système de soins et en maîtrisant l'évolution des dépenses de santé. Véritable assureur solidaire en santé, elle propose un bouquet de services destinés à favoriser les démarches des assurés, des employeurs et des professionnels de santé.

Plus d'informations sur : www.ameli.fr

La Direction régionale du service médical d'Aquitaine

Acteur médical de la gestion du risque, le service médical conseille les assurés et les professionnels de santé sur la réglementation médico-sociale et sur le bon usage des soins, accompagne les assurés et les professionnels de santé pour améliorer la prise en charge des affections de longue durée (ALD). Il analyse et contrôle également les demandes de prestations des patients et les activités des professionnels et établissements de santé et réalise des études.

Plus d'informations sur : www.ameli.fr

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) d'Aquitaine

La Carsat Aquitaine a pour missions de gérer la retraite des salariés du commerce et de l'industrie, d'exercer une action sanitaire et sociale et d'assurer la tarification et la prévention des risques professionnels.

La Carsat Aquitaine développe une politique d'offre de service en faveur des assurés et des retraités centrée sur la proximité, la réactivité et la simplification des démarches. Elle met en œuvre un partenariat actif avec les entreprises en conduisant des actions contractuelles avec les organisations professionnelles, en offrant des expertises, des formations et des incitations financières.

Plus d'informations sur : www.carsat-aquitaine.fr

Les caisses de la Mutualité sociale agricole (MSA) d'Aquitaine

La MSA gère l'ensemble de la protection sociale de la profession agricole (exploitants, salariés, retraités, ainsi que leurs familles). Elle procède à l'affiliation des actifs agricoles, à l'appel des cotisations (personnelles et salariales) et à leur recouvrement. Elle assure le versement des prestations santé (maladie, maternité, accidents du travail), famille et retraite. L'Action Sanitaire et Sociale complète l'aide apportée à la population agricole, en agissant à la fois auprès des personnes et sur leur milieu de vie.

Plus d'informations sur : www.msa33.fr, www.msasudaquitaine.fr, www.msa24-47.fr

Le Régime social des indépendants (RSI) d'Aquitaine

Le Régime Social des Indépendants (RSI), né en 2006 de la fusion des organismes de protection sociale des chefs d'entreprise indépendants est une caisse de Sécurité sociale, administrée par les représentants de ses assurés, artisans, commerçants et professionnels libéraux.

Le RSI effectue une mission de service public en gérant la protection sociale obligatoire de plus de 5,6 millions de chefs d'entreprise indépendants et de leurs ayants droit (maladie, retraite, invalidité-décès, prévention...). Il est l'Interlocuteur social unique des artisans et des commerçants.

Plus d'informations sur : www.le-rsi.fr

La Mutualité française Aquitaine

Présidée par Alain Dumas, la Mutualité Française Aquitaine est l'instance de représentation, de coordination et de défense du mouvement mutualiste dans la région. Elle fédère plus de 260 mutuelles qui, ensemble, protègent plus de 2 millions d'Aquitains. Elle mène également des actions d'information et de prévention, via son programme « Priorité Santé Mutualiste » (PSM).

Plus d'informations sur : www.aquitaine.mutualite.fr

France AVC 33

France AVC est une antenne départementale de la fédération nationale FRANCE AVC créée en 2005. Il s'agit d'une association de patients dont les objectifs principaux sont d'améliorer la connaissance, la prévention, le diagnostic et les thérapeutiques relatives aux accidents vasculaires cérébraux, d'assurer l'entraide entre les personnes victimes d'AVC et entre leurs familles, mais également de représenter et promouvoir les actions du réseau « France AVC » auprès des pouvoirs publics locaux et des différents partenaires.

Plus d'informations sur : www.franceavc.com

Association des malades et opérés cardiaques (AMOC)

L'AMOC est une association de malades cardiaques en traitement ordinaire ou opérés (pontés, valvés, porteurs de pacemaker, de stents). Les bénévoles de l'AMOC se mettent au service d'autres malades pour faire une chaîne d'entraide morale aux malades opérés ou futurs opérés : les aider à se réinsérer dans la vie active, à constituer un dossier COTOREP, les informer sur la possibilité de s'assurer et d'emprunter. Présente lors de forums, l'AMOC sensibilise tout public sur la prévention des maladies cardio-vasculaires : stressés, hypertendus, obèses, diabétiques etc.

Plus d'informations sur : www.amoc-asso.com